



Syndicat des éleveurs

# COURRIER DES ÉLEVEURS

Mars 2009

## EDITO

Bienvenue Camille,  
À bientôt Patrice

Depuis le 5 janvier Camille Vercken a donc succédé à Patrice Renaudin aux fonctions de directeur général du Syndicat des Eleveurs. Ingénieur agronome, diplômée d'un Mastère à l'Université américaine du Kentucky, Camille a exercé pendant 3 ans ses activités aux Etats-Unis avant de les poursuivre auprès d'Alec Head au Haras du Quesnay.

Son arrivée parmi nous correspond à une activité très dense de votre Syndicat qui « bataille » sur tous les fronts : lancement et gestion au quotidien de notre nouveau site internet qui remporte un formidable succès, campagne de communication et d'information avec le JDG au profit des étalons français et de notre système de primes, défense de notre difficile dossier sur la TVA et aussi, bien sûr, l'équarrissage, le dossier, encore et toujours sur l'ouverture du marché des jeux en Europe, la préparation du Congrès de la Fédération Européenne des Associations d'Eleveurs et aussi celui de l'International Breeders' Meeting qui, lui, est mondial, l'un et l'autre se déroulant au mois de mai à Paris. Nous pourrions continuer cette énumération sans oublier le quotidien et les appels de plus en plus fréquents des éleveurs de notre Syndicat toujours en recherche d'informations et de conseils.

Tout ceci est bien car cela est la preuve, si besoin était, que notre Syndicat non seulement vit mais est encore en pleine croissance comme en témoignent ces très nombreuses nouvelles adhésions enregistrées depuis le début de cette nouvelle année.

Et puis, Patrice n'est pas loin ! Toujours très actif sur nos grands sujets, la fiscalité, le juridique, le social et de nombreuses réunions dans les Ministères.

Odile Besnier, Hedwige de Kergorlay et Bruno de Watrigant gèrent aussi avec beaucoup de compétences les activités qui sont les leurs et ils viennent de terminer la préparation de la nouvelle édition de l' Abrégé des Courses.

Le Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France est une formidable équipe compétente et passionnée et pour moi c'est une vrai bonheur de partager avec elle au quotidien une si belle aventure.

Le Président,  
**Bernard Ferrand**



## **REUNION DU SYNDICAT DES ELEVEURS ET D'ARQANA LE 16 FEVRIER : UN SUCCES !**

La réunion d'information organisée par le Syndicat des Eleveurs et présidée par Bernard Ferrand à la veille des ventes de Février est devenue le rendez-vous incontournable d'un grand nombre de professionnels.

Cette réunion est, tout d'abord, l'occasion d'informer et de revenir sur quelques points sanitaires.

Ensuite l'équipe dirigeante d'Arqana, Eric Hoyeau et Olivier Delloye, a présenté le bilan de son année passée ainsi que les perspectives et les orientations de l'année à venir : maintien de la politique de sélection et de bonne gestion du nombre de chevaux présentés (français et étrangers).

Mais, la grande nouveauté de la réunion était la formation. En effet, comme l'a rappelé Tim Richardson, véritable chef d'orchestre de cette réunion, « l'accent doit désormais être mis sur les différentes formations accessibles aux jeunes désireux de travailler dans la filière de l'élevage et des courses ». Il avait donc réuni de nombreux intervenants de grande qualité autour de cette thématique.

Tout d'abord, Valérie Maignan et Gaëtan Mahon d'Equi-Ressources qui, rappelons-le, mettent en relation depuis plus de 18 mois, demandeurs d'emploi, d'apprentissage ou de stage et les professionnels de la filière, ont constaté que ce nouveau réseau avait atteint son but.

Ce fut ensuite à Messieurs Renaux et Peuzin du service de la formation de la région Basse-Normandie de présenter les formations Bac Pro, BTS et Licences professionnelles. Des diplômes qui vont évoluer au cours de l'année 2009 avec notamment une division de ces formations entre élevage et activités hippiques.

Enfin, le docteur Véronique Julliand était venue présenter le nouveau Master Science et Management de la filière Equine (MESB). Louis Romanet, Président d'Honneur de la première promotion du Master, a souligné qu'il avait apporté son soutien au MESB dès l'idée de sa création car il pense une formation de ce niveau-là nécessaire pour recruter des cadres qui resteront dans la filière équine.

La salle Kergorlay d'Arqana était donc comble et le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !

Pour plus d'informations et de coordonnées utiles liées à la réunion : [www.syndicatdeseleveurs.fr/actualites](http://www.syndicatdeseleveurs.fr/actualites).

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET SOIRÉE DU SYNDICAT DES ÉLEVEURS DU SUD OUEST : LA FIDÉLITÉ, UNE VALEUR DE BASE !**

Toujours une très bonne ambiance et toujours un grand nombre de participants qui démontrent bien l'attachement des éleveurs du Sud-Ouest à leur Syndicat et à la vie de leur filière.

Sous l'égide du Président, le Dr Yves Frémiot, les interventions et les débats lors de l'Assemblée ont été passionnantes sur des sujets comme l'avenir des ventes dans cette période de crise pour les éleveurs, l'organisation des courses, la santé des hippodromes, le renouvellement du parc d'étalons, la surproduction, l'ouverture du PMU et la fiscalité.

Un seul mot d'ordre pour conclure émanant du Président Bernard Ferrand : « La qualité pour répondre à la crise ! ».

Enfin, les éleveurs ont partagé un grand moment de convivialité lors du dîner organisé par le Syndicat au cours duquel les trophées des meilleurs chevaux élevés dans le Sud-Ouest ont été remis à leurs éleveurs et de nombreuses saillies d'étalons de grande qualité ont été tirées au sort.



Photo :  
© Robert POLIN



Le Président Yves Frémiot et Alain Chopard



Le Président Bernard Ferrand et Carole Dufreche



Jean Biraben, Jean-Paul Larrieu, et Mme Céline Biraben



Dîner

Photos : © Robert POLIN

**NUTRITION EQUINE**

**SANDERS**  
NUTRITION EQUINE

Une gamme complète et adaptée

**Repro Lac**  
Aliment complet d'allaitement pour poulains orphelins ou dont la mère n'a pas suffisamment de lait.

**SERVICE URGENCE**  
disponible dans les 24h suivant votre appel téléphonique

**Repro Foal**  
Aliment semi-lacté à utiliser dès les 1ères semaines jusqu'au sevrage...

**GAMME ELEVAGE SANDERS**

La gamme Elevage SANDERS permet de couvrir l'ensemble des besoins alimentaires des poulinières, poulins, poulinières et étalons.

SANDERS Nutrition Equine - Tél. 02 99 52 59 00 - E-mail : [nutrition.equine@sanders.fr](mailto:nutrition.equine@sanders.fr) - [www.sanders-nutritionequine.com](http://www.sanders-nutritionequine.com)



### Bienvenue à tous ces nouveaux étalons qui feront la monte en France en 2009 !

En 2009, les éleveurs pourront bénéficier des services des nouveaux étalons suivants sur le territoire français. Ils sont tous éligibles à la prime de 21%.

- **Air Eminem** (1998, Danehill & Kissagram par Alysheba) - Haras de Lonray (61)
- **Arctic Ocean** (2005, Montjeu & All In All par Halling) - Haras du Poyau (86)
- **Astronomer Royal** (2004, Danzig & Sheepscot par Easy Goer) - Haras de la Reboursière (61)
- **Axxos** (2004, Monsun & Acerbis par Rainbow Quest) - Haras National du Pin (61)
- **Boris de Deauville** (2003, Soviet Star & Logjam par Royal Academy) - Haras National de Cluny (71)
- **Conillon** (2004, Acatenango & Castilla par Spectrum) - Haras de la Branchardière (53)
- **Desert Style** (1992, Green Desert & Organza par High Top) - Haras du Hogenet (14)
- **Dobby Road** (99, Grape Tree Road & Domino Queen par Primo Dominie) - Haras des Hautières (27)
- **Dragon Dancer** (2003, Sadler's Wells & Alakananda par Hernando) - Haras de la Roseraie (17)
- **Falco** (2005, Pivotal & Icelips par Unbridled) - Haras d'Etreham (14)
- **Gallo's Wells** (2003, Sadler's Wells & Rafina par Mr Prospector) Haras de Piencourt (27)
- **Hannouma** (2005, Anabaa & Red Blossom par Silver Hawk) - Haras de Berneq (14)
- **Honolulu** (2045, Montjeu & Cerulean Sky par Darshaan) - Haras National du Lion d'Angers (49)
- **King's Best** (1997, Kingmambo & Allegretta par Lombard)- Haras du Logis (61)
- **Laverock** (2002, Octagonal & Sky Song par Sadler's Wells) - Haras de l'Abbaye (87)

- **Librettist** (2002, Danzig & Mystalia par Alleged) - Haras du Logis (61)
- **Linda's Lad** (2003, Kingmambo & Colza par Alleged) - Haras de Grandcamp (61)
- **Linngari** (2002, Indian Ridge & Lidakiya par Kahyasi) - Haras de Bonneval (14)
- **Literato** (2004, Kendor & La Cibeles par Cardoun) - Haras de la Reboursière (61)
- **Matrix** (2001, Big Shuffle & Massena par Konigsstuhl) - Haras de la Branchardière (53)
- **Marshall** (2000, Anabaa & Monitrice par Groom Dancer) - Haras des Mazières (49)
- **Medecis** (1999, Machiavellian & Renashaan par Darshaan) - Haras du Logis Saint Germain (14)
- **Millennium Bio** (1998, Sunday Silence & Dolsk par Danzig) - Haras de Lonray (61)
- **Montmartre** (2005, Montjeu & Artistique par Linamix) - Haras National du Pin (61)
- **Next Desert** (1999, Desert Style & Night Petticoat par Petoski) - Haras de Piencourt (27)
- **Nickname** (1999, Lost World & Newness par Simply Great) - Haras de Victot (14)
- **Peer Gynt** (2002, Sunday Silence & Twinkle Bride par Lyphard) - Haras de la Haie Neuve (35)
- **Puit d'Or** (2003, Sadler's Wells & Dalawara par Top Ville) - Haras de la Rousselière (49)
- **Sageburg** (2004, Johannesburg & Sage Et Jolie par Linamix) - Haras de la Gatine (61)
- **Silver Cross** (2002, Kahyasi & Snowdrop par Niniski) - Haras des Maliverts (35)
- **Spirit One** (2004, Anabaa Blue & Lavayssiere par Sicyos) - Haras de Lonray (61)
- **Sunday Break** (1999, Forty Niner & Catequil par Storm Cat) - Haras de Grandcamp (61)

Voici la liste générale et récapitulative de tous les étalons qualifiés pour la surprime à 21% :

AIR EMINEM - AL NAMIX - ALBERTO GIACOMETTI - AMERICAN POST - ANZILLERO - APSIS - ARCHANGE D'OR - ARCTIC OCEAN - ASTRONOMER ROYAL - AXXOS - BACHIR - BALLINGARRY - BALKO - BANYUMANIK - BLACKDOUN - BLEU D'ALTAIR - BORIS DE DEAUVILLE - CALIFET - CARLOTAMIX - CHARMING GROOM - CLETY - CONILLON - CORRI PIANO - COUNTRY REEL - DANO MAST - DARAMSAR - DAY FLIGHT - DELLA FRANCESCA - DESERT STYLE - DOBBY ROAD - DOMEDRIVER - DRAGON DANCER - EARLY MARCH - EPALO - EQUERRY - EXECUTE - FAIRLY RANSOM - FALCO - FORESTIER - GALLO'S WELLS - GENTLEWAVE - GOETOT - GREAT JOURNEY - GREAT PRETENDER - HANNOUMA - HONOLULU - HURRICANE CAT - IRISH WELLS - IRON MASK - KELTOS - KENTUCKY DYNAMITE - KING'S BEST - KÖNIG SHUFFLE - KOTKY BLEU - LANDO - LAVEROCK - LAVERON - LAYMAN - LE FOU - LEPORELLO - LIBRETTIST - LINDA'S LAD - LINNGARI - LITERATO - LIVER SONG - LORD DU SUD - LUGNY - MACHIAVELLIAN TSAR - MALINAS - MALONE - MARSHALL - MARTALINE - MATRIX - MEDECIS - MESHAAHEER - MILLENNIUM BIO - MISTER SACHA - MONTMARTRE - MUHAYMIN - MY RISK - NEXT DESERT - NICKNAME - NIGHT TANGO - ORPEN - PEER GYNT - POLISH SUMMER - PRINCE KIRK - PROTEKTOR - PUIT D'OR - RASHBAG - ROYAL ASSAULT - RUSSIAN BLUE - SACRO SAINT - SADDLER MAKER - SAGEBURG - SAMSON HAPPY - SANDWAKI - SATRI - SILVER CROSS - SINNDAR - SIR WARREN - SOAVE - SPEEDMASTER - SPIRIT ONE - STORMY RIVER - SULAMANI - SUNDAY BREAK - SUPER CÉLÈBRE - TIGER GROOM - TOMORROWS CAT - TOUCH OF THE BLUES - TRADITIONALLY - TURBO JET - TURTLE BOWL - URGENT REQUEST - VANGELIS - VATORI - VENDAGEUR - VESPONE - VIC TOTO - WALK IN THE PARK - WAY OF LIGHT.

Les éleveurs qui envoient à l'un de ces étalons :

- une jument Black Type (en plat uniquement) âgée de 12 ans maximum l'année de monte,
- ou une jument ayant produit un Black Type (en plat uniquement) quel que soit son âge,

bénéficient, pour le produit issu de ce croisement, de primes à l'éleveur à 21% au lieu de 14% de 2 à 4 ans.

## TRANSPORTS

Rappelons tout d'abord que l'ensemble des difficultés subies par les éleveurs en matière de transport de chevaux (autorisation du transporteur, autorisation du convoyeur etc...) vient d'un règlement européen applicable depuis janvier 2008.

Et un règlement, à l'inverse d'une directive, s'applique en l'état sans interprétation possible de la part des états membres.

Il faut savoir aussi que nous échappons à la plupart des contraintes de ce règlement parce que les chevaux de courses sont ce que l'on appelle des animaux «enregistrés».

Or, voilà que la Fédération des Vétérinaires Européens a entamé des démarches pour faire supprimer cette notion d'animal enregistré et que le règlement s'applique dans toutes ses facettes à tous les chevaux.

Ce serait bien entendu une nouvelle catastrophe... aussi avons-nous mobilisé la Fédération Européenne des Associations d'Eleveurs qui a aussitôt fait contre-poids en envoyant une lettre argumentée au Commissaire européen en charge du dossier. Il est évident que les chevaux de courses, de grande valeur, reçoivent un traitement beaucoup plus favorable que les chevaux destinés boucherie, qui les dispensent de la plupart des contraintes.

Dans ce courrier, la Fédération Européenne des éleveurs demande aussi que soit autorisé le transport groupé (jusqu'à 4) de chevaux âgés de moins de 12 mois qui, aujourd'hui, selon le règlement doivent voyager en stalles individuelles !

## ÉQUARRISSAGE ; DEMI-TOUR !

Gratuit, puis 50 € la tonne, puis 250 €, c'est l'évolution du coût de l'équarrissage équin sur les dernières années ! Et alors qu'on nous laissait entrevoir un décret limitant à 141 € la tonne, c'est maintenant un retrait total de l'Etat à partir de juillet de cette année qui est annoncé avec une libéralisation des prix qui pourrait nous amener à 500 € la tonne ...

Pourquoi est-ce gratuit ou presque pour les bovins et si cher pour les équins ? Parce que, chez les bovins, l'équarrissage est l'exception et qu'il est financé par une faible taxe sur la boucherie ; alors que les chevaux vont de moins en moins à la boucherie et de plus en plus à l'équarrissage et qu'il n'existe aucun prélèvement à cet effet.

Les chiffres restent flous, mais on évalue les chevaux équarris en France chaque année à 30.000 pour un coût d'environ 8 millions d'euros.

Toutes les familles du cheval sont donc mobilisées sur ce dossier au travers du GESCA pour trouver la solution la moins coûteuse possible et vite !

## TVA

Vous le savez, la Commission Européenne a adressé à la France un avis motivé lui demandant d'appliquer le taux normal de TVA (et non le taux réduit de 5,5%) aux transactions sur les chevaux au motif que les chevaux de courses, de compétition et de loisir ne sont pas des produits agricoles destinés à l'alimentation. En sous-entendu, sont aussi visées les pensions à l'entraînement, voire au haras et les saillies.

La France n'ayant pas obtenu de succès, nous nous acheminons vers une saisine de la Cour de Justice Européenne. Il s'agit essentiellement d'une procédure écrite qui sera menée par le Ministère des Affaires Européennes en liaison avec le Ministère du Budget, lequel est en liaison avec nous au travers du GESCA (Groupement des Entreprises du Cheval). Il est bien évident que tout le monde est mobilisé pour ce dossier capital et que les réunions s'enchaînent. Il faut savoir que la plainte aurait pour origine l'Angleterre et que si elle concerne la plupart des pays européens, l'Irlande serait épargnée ! À noter enfin que l'Italie a accepté de se plier aux exigences européennes, mais souhaiterait revenir sur sa décision ...

## INFORMATIONS SANITAIRES :

### Rhinopneumonie :

La vaccination contre la Rhinopneumonie est obligatoire pour les étalons et les juments. Les juments doivent être présentées à la saillie avec mention, sur leur document d'accompagnement, d'un rappel vaccinal de moins d'un an. Il est recommandé d'utiliser des vaccins incluant des souches de type 1 et de type 4, les plus fréquemment à l'origine d'avortement.

### Avis de risque de Métrite Contagieuse pour les juments en provenance des Etats-Unis et du Canada :

Pour le HBLB, à compter du 1er Janvier 2008, toute jument en provenance des Etats-Unis et du Canada doit être considérée comme à haut risque à la suite de la contamination de Quarter Horses en Amérique du Nord. Avant d'être présentée à la saillie, elle doit faire l'objet de deux prélèvements clitoridiens (fosse et sinus) qui devront être effectués à au moins 7 jours d'intervalle et d'un prélèvement du col sur chaleur non-utilisée, avec résultats négatifs.

Le Syndicat des Eleveurs tient à informer les professionnels que, au cours de cet épisode, le germe de la métrite n'a pas été isolé sur un Pur-sang.

### Vigilance Grippe :

Des foyers de grippe sont apparus notamment chez les trotteurs au Centre d'entraînement de Grosbois. Compte tenu des mouvements des chevaux en cette période de courses et de monte et des risques afférents, des mesures de vigilance s'imposent :

### Prévention vaccinale :

Ne vacciner que des chevaux en bonne santé. Le protocole classique de vaccination contre la grippe prévoit une primo vaccination à l'aide de 2 injections effectuées dans un intervalle de temps de 3 semaines à 3 mois, suivie d'une injection de rappel, obligatoire, effectuée 5 à 7 mois après la 2<sup>e</sup> injection de la primo-vaccination, puis des injections de rappel effectuées de préférence dans un délai n'excédant pas 6 mois et, en tout état de cause, dans un délai ne pouvant excéder 12 mois. Tout cheval dont la dernière vaccination contre la grippe date de six mois au moins doit recevoir une injection de rappel.

### Hygiène générale :

En cas d'apparition de symptômes respiratoires il est vivement conseillé :

- D'isoler les chevaux malades et de les soigner indépendamment des autres,
- De désinfecter les boxes et les moyens de transport,
- De désinfecter régulièrement le matériel ou d'utiliser du matériel individuel pour chaque cheval (licols, mors, tord nez,...)

Les désinfectants usuels d'élevage sont efficaces contre le virus de la grippe aux doses virucides indiquées sur les notices.

### Coggins obligatoire pour les chevaux en provenance d'Italie :

L'Italie ayant signalé de nombreux cas d'anémie infectieuse des équidés en 2008, les éleveurs notamment ont intérêt à s'assurer que les juments en provenance d'Italie n'ont eu aucun contact avec le virus de l'anémie infectieuse en exigeant un test de Coggins, avec résultat négatif, effectué sur un prélèvement de moins de 30 jours.



### The French Bloodstock Agency

Jean-Pierre DEROUBAIX 1 et 3 place des Douves F-78960 VOISINS  
[bloodstock@wanadoo.fr](mailto:bloodstock@wanadoo.fr) - Tel : 01 30 64 07 76 - Fax : 01 30 57 01 35 - [www.fba.fr](http://www.fba.fr)

### Chevaux de groupe achetés ou vendus depuis 1990 :

Accelerator, Adieu Au Roi, Al Fatih, Always A Classic, Axxos, Bijou d'Inde, Bin Ajwaad, Black Sam Bellamy, Cardoun, Chesa Plana, Common Grounds, Crack Regiment, Dahess, Dancing Spree, Desert Style, Devil River Peek, Diableneyev, Distant Relative, Divine Light, Don Pasquini, Doyoun, Eagle Eyed, Execute, Fair Mix, Fairly Ransom, Fantastic Fellow, Forestier, Galetto, General Holme, Gentlewave, Goofalik, High Rock, Honolulu, Indian Rocket, Kaldounevees, King of Macedon, Lavirco, Majorien, Marignan, Marlin, Medaaly, Meshahcer, Miss Cacileona, Mountain Cat, Ocean Crest, Okawango, Panis, Pigeon Voyageur, Pinson, Rashbag, Red Bishop, River Bay, River North, River Special, Royal Abjar, Royal Assault, Ruwi, Saddex, Sagacity, Saint Preuil, Sarhoob, Saumarez, Sea Hero, Sendawar, Shaka, Shining Steel, Spadoun, Special Kaldoun, Sri Pekan, Strike The Gold, Suave Dancer, Take Risks, Ticoz, Unaccounted For, Ungaro, Urban Sea, Vettori, Voix du Nord, Volochine, West Man, West by West...



#### Représentation européenne du Syndicat :

Le Docteur Devolz a accepté de représenter le Syndicat des Eleveurs lors de la réunion du Equine Industry Committee qui s'est tenue à Newmarket le 19 Février.

Le Docteur Devolz a présenté l'état sanitaire français de l'année 2008 :

- 9 800 tests de Métrite Contagieuse négatifs (Pur-sang et AQPS)
- 6% de cas séropositifs stables de l'Artérite Virale chez les Pur-sang et 10 % chez les AQPS.
- 4329 tests de Coggins effectués sur la totalité des chevaux présentés aux ventes d'Arqana en 2008.
- l'entrée dans le protocole sanitaire de monte français en 2009 de la vaccination obligatoire contre la Rhinopneumonie.

Le Comité a permis de mettre en place plusieurs recommandations qui ont été évoquées ci-dessus.

#### Nouvelle fiche d'ordonnance des Haras Nationaux :

La nouvelle fiche unique d'ordonnance mise au point par les Haras Nationaux est en circulation. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques à la suite de son utilisation pour que nous puissions l'améliorer.

## LE SITE INTERNET VOUS EST OUVERT !

Notre site internet est ouvert depuis le 15 janvier.

C'est un grand succès, tout à la fois quantitatif, de par le nombre de visites qu'il a reçues, plus de 8 300 à ce jour, et qualitatif de par les nombreux compliments qui nous sont adressés. Fait amusant : même la CIA américaine l'a consulté pour s'assurer que son contenu n'avait aucune relation avec un organisme... terroriste !

N'hésitez pas à faire vivre ce site internet en nous communiquant les nouvelles de votre haras. Ce site web est aussi le vôtre. Vos coordonnées ont changé ? Une nouvelle adresse email ou de site internet ? Nous sommes aussi là pour les rajouter sur les pages relatives à votre élevage.

Vous pouvez contacter Hedwige de Kergorlay qui se fera un plaisir de faire l'écho de ces informations :  
hdekergorlay@orange.fr.

## INFORMATIONS JURIDIQUES

• La Cour d'Appel de Rennes, le 20 juin 2008, a confirmé que retenir le livret d'un cheval sans être détenteur dudit cheval est illégal.

Un transporteur, impayé de son transport par l'expéditeur du cheval et qui l'avait néanmoins livré, a commis une faute en retenant le livret qui doit toujours suivre le cheval.

• La Cour d'Appel d'Angers, le 8 avril 2008, a confirmé que l'entraîneur est tenu à une obligation de moyens (et non de résultats). Aussi sa responsabilité n'est-elle pas engagée pour une tendinité survenue après la 3<sup>e</sup> course d'un cheval de son effectif, dès lors qu'il n'a pas «commis de fautes à l'origine du dommage survenu et qu'il a mis en œuvre toutes les diligences nécessaires pour éviter le dommage».

#### • ATTENTION :

Le Tribunal de grande instance de Limoges, le 28 août 2008, a rendu une décision très intéressante.

Une jument, en pension chez un éleveur, meurt de coliques alors que le vétérinaire a été appelé par l'éleveur dès les premiers symptômes.

Le vétérinaire n'a pas décidé d'une intervention chirurgicale, mais il l'a recommandée à l'éleveur. Le vétérinaire n'est pas responsable. En effet, il n'est tenu qu'à une obligation de moyens qui est de «donner des soins consciencieux, attentifs et conformes aux données de la science et de la technique» mais il est également tenu, avant de réaliser une opération à risques, de recueillir le consentement préalable du propriétaire du cheval.

Par contre, l'éleveur a été jugé responsable d'avoir prévenu trop tardivement le propriétaire et de ne pas l'avoir alerté sur la gravité de l'état de la jument et sur l'urgence d'une intervention chirurgicale.

Le propriétaire alerté le lendemain soir des premiers symptômes n'a ainsi pas pu prendre contact avec le vétérinaire pour décider d'une intervention chirurgicale.

**Moralité :** dans les contrats de prise en pension, il faut désigner le vétérinaire à contacter et donner à l'éleveur dépositaire la faculté de décider des soins.

[WWW.SYNDICATDESELEVEURS.FR](http://WWW.SYNDICATDESELEVEURS.FR)



# Le nouveau site à voir absolument !



## SANITAIRE

The screenshot shows the 'Sanitaire' section of the website. It features a large image of a horse head and a sidebar with links like 'Actualités', 'FAQ', 'Publications', 'Actualités', 'Publicité', 'Barométrique', 'Prévision', 'Documentation', 'Barométrique', 'Sanitaire', and 'Faire une Question'. The main content area contains text about the Syndicat's role in veterinary issues, a 'Consultez également...' sidebar, and a 'Commission sanitaire du Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang de France' table with contact details for Dr. R. Schmitz, Dr. W. Euting, Dr. M. Berndt, and Dr. P. Lohr.

## FAQ

The screenshot shows the 'FAQ' section. It includes a large image of a man, a sidebar with 'FAQ complète', and a main content area titled 'La Foire Aux Questions du Syndicat des Eleveurs'. It lists various topics such as 'Actualité', 'Publicité', 'Barométrique', 'Prévision', 'Documentation', 'Sanitaire', and 'Faire une Question'. A sidebar on the right features a 'Répondez à nos questions' poll with a 2000-vote limit.

## PUBLICATIONS

The screenshot shows the 'Publications' section. It features a large image of a horse head and a sidebar with links like 'Actualités', 'Publicité', 'Barométrique', 'Prévision', 'Documentation', 'Barométrique', 'Sanitaire', 'Faire une Question', and 'Contact'. The main content area contains sections for 'Les publications du Syndicat', 'L'Arrière des Courses au Galop', and 'PREMIÈRE PARTIE : LES PUN-SANG'. It includes a 'OFFERT gratuitement à nos adhérents !' offer and a 'COURRIER DES ÉLEVATEURS' section.

## ACTUALITÉS

The screenshot shows the 'Actualités' section. It features a large image of a horse head and a sidebar with links like 'Actualités', 'Publicité', 'Barométrique', 'Prévision', 'Documentation', 'Barométrique', 'Sanitaire', 'Faire une Question', and 'Contact'. The main content area contains sections for 'L'actualité du Syndicat des Eleveurs', 'Le Répertoire des Étalons...', 'Ventes amiables... les annonces', and 'COURRIER DES ÉLEVATEURS'. It includes a 'LA POSITION' section with a map of France and a 'MÉTIERS DU CHEVAL' sidebar.

• Enfin, sachez que le TGI de Toulon, le 21 avril 2008 a considéré qu'un centre équestre dégageait pour le voisinage un trouble excédant les troubles normaux par son activité «indiscrète (vue plongeante chez les voisins), bruyante, malodorante et poussiéreuse». En conséquence, le Tribunal a ordonné la cessation de l'activité sous astreinte. Pour éviter cette condamnation, il eut fallu que l'activité du centre hippique soit antérieure à l'installation des voisins.

• Un arrêt du TGI de Nanterre du 18 janvier 2008 a qualifié d'« erreur sur les qualités substantielles » le fait d'acheter dans une vente aux enchères une pouliche de 2 ans à l'entraînement en vue de la course, alors que par la suite elle s'avère avoir été pleine à cette date.

La conséquence est l'annulation totale de la vente avec restitution du prix et « remise en l'état » c'est-à-dire que le vendeur rembourse à l'acheteur l'intégralité des frais encourus.

C'est à souligner car dans le cas d'une résolution de vente pour vice caché, l'acheteur peut soit garder le cheval avec une baisse du prix, soit le rendre en recouvrant le prix, mais dans ce cas les frais de pension postérieurs à la vente ne sont pas considérés par les tribunaux comme devant être remboursés.

## ÉVALUATION DES RISQUES

Est-il utile de rappeler que c'est une obligation pour toute exploitation agricole d'avoir ce document et de le faire évoluer ?

La FRSEA Normandie a mis au point un document très complet où il est possible de cocher les case ...

L'adresse : FRSEA, Normandal, 2, avenue du Pays de Caen, 14914 Caen Cedex 9.

Vous pouvez aussi contacter les FDSEA concernées :

Calvados :	02 31 70 86 16 - Brigitte Bizeau
Manche :	02 33 06 48 40 - Karine Di Donato
Orne :	02 33 31 48 48 - Astrid Feuillet
Eure :	02 32 23 77 77 - Olivier Marin

## L'AVENIR DU PIN ?

De l'avis de beaucoup, le haras du Pin n'a pas connu le développement souhaité ...

Aussi le Conseil des Chevaux de Base Normandie et le Pôle de Compétitivité se penchent-ils sur son avenir.

Une première réunion a eu lieu le 6 février à Caen avec pour représentants du Syndicat, Patrick Chédeville, Hubert Honoré, Pierre Julienne et Patrice Renaudin.

Première ambition : faire du Pin la référence européenne en matière de formations équines, qu'elles soient initiales ou continues. En accueillant des étrangers mais aussi en envoyant dans le monde entier des gens ainsi formés, Le Pin facilitera l'exportation des produits français.

**Deuxième axe fort : tourisme et culture.** L'objectif est d'atteindre 300.000 visiteurs par an (grand public, amateurs de randonnées, tourisme industriel).

C'est l'occasion de souligner que selon une étude de la SOFRES, 14 millions de français souhaitent monter à cheval et que le cheval est le deuxième animal préféré des français.

### Qu'en est-il de l'étalonnage public ?

D'abord un constat général : en 2007, pour la France entière, les Haras détenaient 715 étalons contre 1350 en 1999 ! Au Pin, ils étaient 19 contre 42 ...

Une grande enquête a été lancée auprès de 1200 éleveurs (toutes races) avec entre autres les questions suivantes : utilisez-vous des étalons publics ? dans quelle proportion ? êtes-vous satisfaits du service ? s'il n'y avait plus d'étalonnage public, que changeriez-vous ?

En attendant les résultats de cette enquête, une réflexion est déjà menée pour faire du Pin la base nationale de départ des semences (chevaux et poneys de sport) et pour y développer des partenariats privé/public sur des étalons.

Prochaine réunion le 12 mars.

## BRAVO A PATRICK FELLOUS

Dans notre Courrier des Eleveurs du mois de janvier 2009, nous vous faisions part de la proposition de Patrick Fellous, membre de notre Syndicat, afin que France Galop assure, auprès du Comité Européen des Patterns, la promotion en Groupe III des Prix Imprudence et Djebel, aujourd'hui qualifiés Listed.

C'est chose faite aujourd'hui puisque le Prix Imprudence reçoit le label Groupe III, ce qui améliore encore notre programme national et participe à la valorisation de nos chevaux. Nous ne doutons pas que le Prix Djebel suive la même voie.

Bravo à Patrick Fellous pour la réussite de son initiative.

## C'EST DANS L'AIR

L'aéroport de Deauville Saint-Gatien étudie le projet d'une liaison entre son aéroport et celui de Gloucester-Bristol, proche de Cheltenham, situé dans la région Sud-Ouest de Londres.

La compagnie qui exploiterait cette liaison opérerait 3 liaisons par semaine vers cette destination.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :  
Desmond O'Flynn d.oflynn@aeroport-deauville-normandie.com



#### Florence CHARRIER

Florence Charrier était une « première ». Première femme juge à l'arrivée avant de devenir commissaire, elle était surtout la première à aider et la première à s'enthousiasmer.

Souvent présente dans les voyages du Syndicat, elle mêlait sa bonne humeur communicative à une véritable soif de découvrir ce monde qu'elle ne cessait de photographier... Chez elle, bien sûr, mais aussi dans sa commune, dans sa région et dans toutes ces instances du cheval auxquelles elle prêtait son concours, elle laisse le souvenir d'un incroyable dynamisme tout emprunt de douceur.

L'hippodrome de Moulins, qui rouvrira ses portes en avril, se souviendra avec nostalgie de celle qui a tant donné de son énergie pour que ce jour soit une fête.

À son mari et à ses enfants, nous voulons transmettre toute notre affection.

#### NOCIF

L'If, qui peut border les lisières des pâturages de nos régions, est une plante à forte toxicité.

L'If commun *Taxus Baccata*, considéré comme l'arbre le plus toxique actuellement connu, peut causer de nombreuses intoxications souvent mortelles.

La dose mortelle pour un cheval est estimée à seulement 200 à 400 mg/kg de poids corporel.

Soit pour un cheval de 350 kg, seulement 105 grammes de feuillages ingérés peuvent constituer une dose létale !



© www.wikipedia.org

## ILS NOUS ONT QUITTÉ

### Max DAGUZAN GARROS

Tous les éleveurs du grand Sud Ouest et tous ceux qui ont fréquenté les ventes de Deauville, auront en mémoire le petit homme très soigné, avec le sourire permanent, toujours présent sur nos hippodromes.

Heureux de vous rencontrer pour bavarder d'élevage, d'histoires coquines et de bons repas bien arrosés, il communiquait le rire et la joie.

Propriétaire de 1969 à 2000, ses couleurs violettes à coutures jaunes ont meublé les champs de courses de nos régions. Nous garderons l'image de la bonne humeur qu'il savait avoir et surtout transmettre.

A sa femme Paulette, à ses enfants Anne Marie et Mathieu et à ses petits enfants, nous présentons nos sincères condoléances.

Yves Frémot

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	BALIUS	Jebel Hatta St.	II	UAE

## ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Gaëtan GILLES & Ecurie Jules OUAKI	EXOTIC DANCER	Lexus Chase	I	IRE
Noël PELAT	GOLDEN SILVER	Arkle Perpetual Challenge Cup	I	IRE
Ecurie Guillaume MACAIRE & Francis PICOULET	VOY POR USTEDES	Ascot Chase	I	GB
Ecurie Jean-Louis BOUCHARD	HARCHIBALD	Christmas Hurdle	I	GB
Philippe GASDOUÉ	MEDERMIT	Mitie Kennel Gate Novice's Hurdle	II	GB
Alec HEAD & Ghislaine HEAD	SONGE	Champion Hurdle	II	GB
Patrick GOUESNARD	LOUGH DERG	Holloway's Hurdle	II	GB
	LOUGH DERG	National Spirit Hurdle	II	GB
SNC REGNIER	PANJO BÉRÉ	Lighning Novice's Chase	II	GB
Marquise de MORATALLA	WALKON	Finesse Juvenile Novices' Hurdle	II	GB
Hubert BRUCKMAN	MANSONY	Normans Grove Chase	II	IRE
Haras de PREAUX	SOLWHIT	Red Mills Trial Hurdle	II	IRE
Haras d'ECOUVES	KASBAH BLISS	Rendlesham Hurdle	II	GB
Son Altesse AGA KHAN	ASHKAZAR	Kingwell Hurdle	II	GB
Francis MAZÉ	NACARAT	Racing Post Chase	III	GB
Comtesse Edouard DECAZES	BERRYVILLE	Grand Prix de Pau	III	FR
Jean-Christian RAYMOND	JUNTICO	Prix Juigné	III	FR

## KENTUCKY DYNAMITE

KINGMAMBO - CHELSEY FLOWER, His Majesty.



Poulche issue de Tibbie Shields (*Deploy*)  
photo prise à 5 jours.

Un des rares fils de KINGMAMBO en Europe  
Un excellent pedigree et modèle  
Beaucoup de vitesse et de précocité  
Ses premiers foals sont beaux...



Poulche issue de Villadolide (*Anabaa*)  
photo prise à 15 jours.

En 2009, le Haras de Manneville se joint au Haras du Quesnay pour lui accorder sa confiance.

Nous tenons à remercier ses utilisateurs pour leur soutien :

Mme Bryant, FBA, Haras du Cadran, du Camp Bénard, de Préaux, de Quétieville, du Taillis,  
Mme Ménard, M. Paul Nataf, M. David Powell, M. Sels, Winning Bloodstock, etc...

HARAS DU QUESNAY - 14800 Deauville. Tél: 02 31 14 44 00 - [www.lequesnay.com](http://www.lequesnay.com)

